
MUNICIPALITE

REPONSE ORALE

à la question de Monsieur le Conseiller communal Laurent Desarzens concernant le devenir des deux parcelles N^{os} 558 et 912, sises à la Savonnerie.

Renens, le 11 février 2011/pda/ac

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 20 janvier 2011, M. le Conseiller communal Laurent Desarzens a posé une question concernant le devenir des deux parcelles N^{os} 558 et 912 qui ont été utilisées comme parking provisoire durant le chantier du Centre de Renens.

Ces deux parcelles appartiennent à la Ville de Renens. Elles se situent en grande partie en zone d'ordre non-contigu. Ces surfaces sont en attente d'un projet à définir dans les années à venir, et qui pourrait comprendre un projet culturel public.

Dans le préavis N° 58-2008 « Maintien et renforcement des activités au centre-ville durant les travaux » accepté le 28 août 2008, un parking provisoire pour voitures de 52 places avait été prévu et construit sur les parcelles communales N^{os} 558 et 912.

Avec l'ouverture du parking de la Place du Marché, ce parking provisoire a pu être fermé et une partie utilisée provisoirement comme dépôt pour le chantier de rénovation de la Place du Marché, du square et des rues adjacentes, préavis N° 80-2009.

A court terme, vu leur emplacement stratégique, ces parcelles pourront encore être fort utiles pour le chantier de la mise à double sens de l'avenue du 14 Avril, prévue en 2013, en tant que zone d'installation de chantier. Une partie des travaux d'enrobage, déjà entrepris dans le cadre du préavis N° 58-2008, sera ainsi réutilisée par souci d'économie.

Dans l'intermédiaire, ces parcelles seront aménagées de façon originale et économique pour 2011 et 2012.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à la question de Monsieur le Conseiller communal Laurent Desarzens, déposée lors de la séance du Conseil communal du 20 janvier 2011, concernant le devenir des deux parcelles N^{os} 558 et 912.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ